



# CAULNES

## BULLETIN MUNICIPAL

Avril 2012 - N° 94

**PORTES OUVERTES**  
**à l'Association des Pêcheurs**  
**Samedi 9 Juin 2012**



### *Le Plan d'eau pédagogique*

Site des Tanneries - Rue Valaise

Les travaux sont terminés. L'inauguration officielle des locaux de l'AAPPMA et des parcours pêche aura lieu le **Samedi matin 9 Juin 2012**.

L'après-midi, à partir de 14 h, une porte ouverte au public sera organisée par les Pêcheurs de la Haute Rance qui fêteront les 80 ans de l'Association.

Pour préparer les expositions, l'Association des Pêcheurs lance un appel aux particuliers qui seraient en possession de photos anciennes et récentes sur les Tanneries, la Vallée de la Rance, de matériel de pêche ancien.

(voir article des pêcheurs p. 23)





### Démarche Ecowatt Bretagne - Partenariat entre la Commune de Caulnes et ERDF

Mardi 10 janvier 2012, M. Bruno LORAND, Responsable Electricité Réseau de Distribution de France, a présenté au cours d'une réunion publique, la démarche Ecowatt. Au cours des jours les plus froids de cet hiver, les habitants volontaires ont été alertés par SMS ou mail et invités à baisser leur consommation d'énergie.

Mickaël CHEVALIER, Maire de PLUMAUGAT, Vice-Président du Syndicat Mixte du Pays de Dinan a, par ailleurs, annoncé la mise en place d'un espace énergie à Dinan.

[www.ecowatt-bretagne.fr](http://www.ecowatt-bretagne.fr)

## SOMMAIRE

L'édito	p. 3	Journal de l'école	p. 17
Informations municipales	p. 5	Restaurant scolaire	p. 18
Urbanisme	p. 10	Garderie - ALSH	p. 19
Etat civil	p. 11	Lycée agricole - RPAM	p. 20
Nécrologies	p. 12	Maison de retraite	p. 21
Informations générales	p. 12	Vie des associations	p. 22
Citoyenneté - Déviation	p. 14	Environnement	p. 26
Bien vivre ensemble	p. 15		
Vitrine	p. 16		



### Election Miss Caulnes 2012

De gauche à droite : Miss Caulnes : Adeline BOIZARD  
 1<sup>re</sup> dauphine : Anaïs VEILLET  
 2<sup>e</sup> dauphine : Ysatis KECHIT - VIDAL  
 3<sup>e</sup> dauphine : Angélique THOMAS

Journal d'informations trimestriel gratuit  
 distribué à toutes les familles de la commune.

Directeur de la publication :

M. CHALOIS Jean-Louis, Maire.

Rédaction, mise en page et photos :

Mairie de Caulnes.

Membres de la Commission Informations - Communication :

Mesdames SECARDIN-OUICE, BIHAN, BERHAULT,  
 LEBRETON, BRIGNON.

Messieurs, RAGOT, FRÈRE, DUPAS, MURGALÉ, ROMAIN.

Agent Administratif référent : Madame BUCHON

Impression : Imprimerie Mévennais - St-Méen.

Tirage : 1200 exemplaires sur papier mat 90g.

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Le Conseil Municipal a voté le 5 Avril, à l'unanimité des élus présents, **un budget 2012** comportant des dépenses d'investissement à hauteur de 2 440 231 euros. Pour la commune de Caulnes c'est une somme très importante et, en tout cas, un niveau jamais atteint dans les budgets antérieurs.

Une prévision de dépenses qui va contribuer à soutenir l'activité économique (qui en a bien besoin en ce moment) mais surtout une prévision de dépenses qui apporte des réponses aux besoins des habitants et qui s'inscrit dans le projet de développement et de modernisation de notre commune tel qu'il a été prévu dans le plan local d'urbanisme approuvé en Février 2007.

■ La plus grosse dépense concerne la **construction d'un nouveau bâtiment scolaire et péri-scolaire** : 1 645 000 euros TTC pour cette année 2012. En recette, pour cette même année 2012, la commune bénéficiera pour ce projet d'un subventionnement de 647 388 euros (*Etat - Région - Conseil Général - Communauté de Communes - Réserve parlementaire du député Jean GAUBERT*).

Une fraction de ce montant provient de l'Europe et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) compte tenu des performances énergétiques du bâtiment classé « bâtiment passif », donc peu consommateur d'énergie, grâce à plusieurs innovations : mur solaire, panneaux photovoltaïques, ossature bois, isolation renforcée, ...

La Caisse d'Allocations Familiales apporte aussi son aide (*subvention de 50 000 € + prêt de 50 000 € à taux 0*) puisqu'une partie des locaux sera utilisée par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pendant les vacances.

■ Autre poste de dépenses important, la **viabilisation du site de la Gare** afin d'assurer la desserte du nouveau bâtiment scolaire. 304 394 euros sont inscrits dans le budget pour la création de la voirie, la pose des différents réseaux (eau potable, eaux usées, basse tension, éclairage public, téléphone, gaz et l'aménagement des espaces verts). Pour sécuriser le site, une clôture métallique, haute de 2 mètres, sera posée tout au long de la voie ferrée.

Les travaux de viabilisation de ce site ferroviaire viennent de démarrer et vont complètement modifier l'aspect visuel de cette zone.

Cette ancienne zone ferroviaire est entièrement désaffectée depuis les années 80. Par contre, les plus âgés de notre commune se souviennent que dans les années 1950, 1960 et 1970, lorsque le fret par rail était prépondérant, cette zone a connu une activité commerciale importante et s'appelait « *la gare de marchandises* ». Chaque jour, plusieurs wagons arrivaient en gare de Caulnes sur une voie annexe, pour le chargement et le déchargement des marchandises, l'embarquement ou le débarquement d'animaux. Cette voie annexe desservait un quai et plusieurs halles installées sur des plateformes. C'est ainsi qu'au fil des années, cette gare de marchandises a vu l'expédition par chemin de fer d'animaux, de céréales, de pommes à cidre.... L'arrivée d'engrais, de scories et bien d'autres marchandises.

Avant d'être désaffectée la gare de marchandises a connu une période d'activité assez intense avec le débarquement régulier de matériels agricoles, et notamment de moissonneuses batteuses pour le compte des Établissements BLANCHARD de PLUMAUGAT.

.../...



Parmi les lignes budgétaires les plus importantes, il faut noter une provision de 126 000 euros pour permettre à la commune de procéder à des **acquisitions foncières**, indispensables pour garantir le développement de Caulnes.

La programmation des **travaux de voirie** (voirie définitive des lotissements, renforcement du réseau eaux pluviales Rue Mathieu Ory et Ville Chevalier) sera effectuée en septembre quand tous les projets décrits ci-dessus seront réalisés et que les dossiers seront financièrement clos.

Malgré un programme d'investissements important, avec recours à un emprunt prévisible de 900 000 euros cette année, le Conseil Municipal a décidé de **ne pas relever le taux des trois taxes** (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) et ce pour trois raisons principales :

- L'heure n'est pas à augmenter les charges qui pèsent sur les foyers.
- L'endettement de la commune va certes augmenter en 2013, mais le tableau d'amortissement montre que l'encours de la dette va décroître très rapidement grâce à l'arrivée à échéance de plusieurs prêts en 2013-2014 et 2015.
- La construction de bâtiments sur Caulnes (maisons individuelles, locaux professionnels...) demeure active, ce qui assure une progression régulière de nos produits fiscaux. 525 946 euros en 2012, 504 392 euros en 2011.

Bien *cordialement*,

**Jean-Louis CHALOIS**  
Maire de CAULNES



**Site de la Gare** : premiers coups de pelle pour la démolition des quais et plateformes.

### **Point sur la déviation de l'agglomération de CAULNES**

La première étape concernant les aménagements et acquisitions foncières est commencée et cette démarche est inscrite dans un calendrier serré, géré par le Conseil Général des Côtes d'Armor. (voir article en page 14).

- Le **groupe de travail** sur les zones humides se réunira le mardi 22 mai 2012.
- La **commission communale d'aménagement foncier** se réunira pour la première fois le mardi 10 juillet 2012.
- La **phase travaux** démarrera en 2014.

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique  
du 27 Janvier 2012

### Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,  
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire.  
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,  
CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert,  
GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis, MURGALE  
Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra, SEROT  
Laurence.

Absent excusé : Dominique BRIAND

### PLAN LOCAL D'URBANISME - Révision simplifiée n° 2 - approbation du projet (annule et remplace la délibération 2011/11/15 du 29 novembre 2011)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le projet de révision simplifiée du PLU a été élaboré et qu'il est prêt à être approuvé : OUVERTURE A L'URBANISATION D'UNE ZONE 2AUH Extension du Domaine du Fougeray et secteur prévu pour le futur EPHAD en bordure de la future déviation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de tirer le bilan de la concertation et d'approuver la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme tel qu'elle est annexée à la présente délibération.
- Dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Dinan

### EMPRUNT CRCA – 350 000 € – 14 années et trois mois – 3.90 % taux fixe

Le Conseil Municipal, vu la nécessité de procéder à la réalisation d'un emprunt pour le financement des investissements réalisés en 2011, notamment la nouvelle école maternelle, retient la proposition du **CRE-DIT AGRICOLE** relative à l'attribution d'un prêt de 350 000 € :

- **Taux** correspondant pour un crédit à échéances constantes : 3.90 %

#### - Conditions :

- . sur amortissement en 1<sup>ère</sup> échéance
- . amortissement constant du capital à partir de la 2<sup>ème</sup> échéance
- . déblocage des fonds prévu le 5.2.2012
- . première échéance prévue le 5.5.2012

- **Nombre d'échéances** : 15 sur une durée de 14 années et trois mois

- **Périodicité** : annuelle à partir de la 2<sup>ème</sup> échéance

- **Frais et commissions** : 0.10 %

### EMPRUNT CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE – 350 000 € – 15 ans – INDEX : LEP + marge 1.40 % - taux de départ 4.15%

Le Conseil Municipal, vu la nécessité de procéder à la réalisation d'un emprunt pour le financement des investissements réalisés en 2011, notamment la nouvelle école maternelle,

Retient la proposition du **CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE** relative à l'attribution d'un prêt de 350 000 € – **TAUX INDEXÉ LEP + marge 1.40 % - 15 ans –**

### CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ECOLE MATERNELLE/ ALSH couvrant les besoins scolaires et périscolaires des communes de CAULNES, ST JOUAN DE L'ISLE et la CHA- PELLE BLANCHE – BATIMENT CONÇU SELON LES NORMES HQE et UTILISANT DES ENERGIES RENOUVE- LABLES (mur solaire, panneaux photovoltaïques) – demande de subventions DETR pour l'année 2012 + «bonus écologique»

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la première tranche de travaux 2011 était estimée à 1 423 033.36 € HT.

Pour l'année 2012, les travaux à réaliser sont de 703 580.48 € HT soit un total de **2 126 613.84 HT.**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la DETR (Dotation de l'Etat) pour un montant de **200 000 €** pour l'année 2012.



Les travaux de construction de la **nouvelle école maternelle**  
Site de la Gare - Future entrée du bâtiment

### ELIS BRETAGNE – autorisation de travail pour le di- manche 5 février 2012

Vu la demande de dérogation préfectorale à l'article L 3132.20 du code du travail formulée par la Société CHRISTEYNS France SA pour des travaux à la Sté ELIS le dimanche 5 février 2012 : remplacer hors production le tunnel de lavage existant.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise la Société CHRISTEYNS France SA, 31 rue de la Maladrerie, 44124 VERTOU CEDEX, à travailler à la Société ELIS le dimanche 5 février 2012.

**ECOLE PRIMAIRE Opération «Lire et faire lire» - convention avec la Ligue de l'Enseignement et la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes d'Armor – Bénévolat**

Une convention peut être signée entre :

- La Ligue de l'enseignement, Fédération des Œuvres Laïques des Côtes d'Armor représentée par son Délégué Général, Monsieur Pascal GILBERT,
- L'union Départementale des Associations Familiales des Côtes d'Armor,
- La Ville de CAULNES,

dans la perspective du lancement dans la Commune de l'opération **LIRE ET FAIRE LIRE**, programme périscolaire tendant à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants des écoles primaires par l'intervention de bénévoles (de plus de 50 ans) dans les écoles et accueils périscolaires.

La Ville de Caulnes dans le cadre des actions qu'elle organise au sein des écoles dans le temps périscolaire, met à la disposition les locaux nécessaires afin de pouvoir accueillir l'activité animée par le ou la bénévole.

Le Conseil Municipal donne son accord pour signer la convention réglant les modalités de l'**opération LIRE ET FAIRE LIRE**. Ce bénévolat sera assuré par Madame MARTIN Marie-Claire domiciliée Résidence les Chênes à Caulnes.

**PERSONNEL COMMUNAL – GROUPE SCOLAIRE – PERSONNEL COMMUNAL – création d'un poste d'adjoint technique du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet 2012**

Vu les besoins au niveau de l'école élémentaire, maternelle et de l'ALSH du mercredi,

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique contractuel du 1<sup>er</sup> février 2012 au 5 juillet 2012 à raison de 13.50/35<sup>ème</sup>. (Garderie du matin, surveillance de cour le midi, garderie du soir et occasionnellement ALSH du mercredi).

**PERSONNEL COMMUNAL – FIN D'UN CONTRAT CAE – CREATION D'UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE 2<sup>ème</sup> CLASSE – 35h/semaine**

Vu la fin du contrat CAE de Monsieur Aurélien LEPAGE au 29 février 2012,

Vu les besoins au niveau du service technique ou du groupe scolaire,

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012 à raison de 35heures/semaine. Aurélien LEPAGE est embauché à compter de cette date.

**AFFAIRES DIVERSES - vente de 2 peupliers**

Vu la proposition d'achat de 2 peupliers faite par Mr Bernard ADAM, La Ville Fontaine à CAULNES, Le Conseil Municipal accepte l'offre de Mr Bernard ADAM pour l'achat de 2 peupliers au prix de 100 €.

**VOIRIE URBAINE 2011 – Marché EUROVIA – avenant n° 2**

Vu le marché initial EUROVIA d'un montant de 146 822,50 € HT (tranche ferme),

Vu la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires,

Le Conseil Municipal autorise l'avenant n° 2 d'un montant de 12 000.25 € HT

Marché initial tranche ferme HT	146 822,50
<b>AVENANT HT n° 1</b> accès lotissement La Vallée bas - 2 760.00 rue des Gantelets – 2 024.00 chemin du Hirel – 1 783.50	6 570.,50
<b>AVENANT HT n° 2</b> Le Haut pas Rue du 19 mars 1962	12 000,25
<b>TOTAL tranche ferme</b>	<b>165 393,25</b>

**INFORMATIONS**

- **Rue Neuve fermée à la circulation pour cause de chaussée très dégradée. Réglementation transmise aux Conseillers Municipaux.**
- **Projet de Monsieur GLATRE sur la zone des Gantelets. Construction d'un bâtiment.**
- **Ouverture des plis VOIRIE SITE DE LA GARE : le mercredi 1<sup>er</sup> février à 14h30**
- **Commission des affaires foncières + Conseil Général + Safer : mardi 31 janvier 2012 – Déviation de Caulnes**
- **Conseil Municipal réuni en commission le mercredi 1<sup>er</sup> février à 20 heures.**

**Etaient présents**

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,  
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire.  
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,  
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, GUERIN Hubert,  
GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis, NOGUES Jean-Yves,  
RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

**Absent excusé :** MURGALE Gérard

**Pouvoir :** Jean-Paul DESRIAC a donné pouvoir à Jean-Yves NOGUES.

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 – Affectation des résultats**

Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire a quitté la salle du conseil municipal au moment du vote.

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenté le compte administratif 2011,

Décide DE VOTER à l'unanimité les résultats des différents budgets communaux comme suit :

**COMPTES 2011 – résultats de clôture**

**DOMAINE DU FOUGERAY 1<sup>ère</sup> tranche**

	Dépenses	Recettes	Solde global
Fonctionnement	1 023,70	209 359,33	+ 208 335,63

**ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI**

	Dépenses	Recettes	Solde global
Fonctionnement	39 173,82	29 528,76	- 9 645,06

**ASSAINISSEMENT**

	Dépenses	Recettes	Solde par section
Fonctionnement	163 946,83	298 444,40	134 497,57
Investissement	198 209,97	103 740,89	94 469,08
Excédent global			+ 40 028,49

**BUDGET GENERAL**

	Dépenses	Recettes	Solde par section
Fonctionnement	1 173 191,43	1 769 735,41	+ 596 543,98
Investissement	2 713 586,38	1 386 698,03	- 1 326 888,35
Déficit global			- 730 344,37

L'emprunt prévu au BP 2011 n'a pas été réalisé au 31.12.2011. Il a été réalisé en février 2012 pour un montant de 700 000 euros.

**RESIDENCE LES MOISSONS – Remboursement de la caution à Madame SORBIER**

Vu le départ de Madame SORBIER de son logement communal Résidence des Moissons,  
Le Conseil Municipal autorise le remboursement de la caution à Madame SORBIER d'un montant de 319 euros.

**INSTALLATION CLASSEE – EARL DU FRESNE A QUEDILLAC**

Vu la demande présentée par l'EARL DU FRESNE en vue d'obtenir l'autorisation de restructurer un élevage porcin, aux lieux-dits le Fresne et la Boulleraie à QUEDILLAC, le Conseil Municipal donne un avis favorable au dossier présenté.

**SITE DE LA GARE – Viabilisation - attribution des marchés  
1 : VOIRIE, TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT  
2 : ESPACES VERTS**

Vu la consultation engagée par délibération 2011/11/08 en date du 9 novembre 2011,  
Vu le récapitulatif des entreprises économiquement les plus avantageuses aux regards des critères d'attribution inscrits dans le règlement de la consultation,

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les marchés à :

<b>Lot 1</b> terrassment, voirie, EP	estimation : 171 397,50	Entreprise BIDAULT TP – Ploufragan	<b>133 172,90 HT</b>
<b>Lot 2</b> espaces Verts	Estimation : 31 953,00	Entreprise SPARFEL – Ploudaniel	<b>26 313,04 HT</b>

**SITE DE LA GARE – commande de travaux au SDE (Syndicat Départemental d'électricité)**

Le Conseil Municipal commande les travaux suivants au SDE :

Eclairage public	25 500 euros
Réseau téléphonique	15 500 euros
Réseau Gaz	5 394 euros



## CIMETIERE – achat colobarium et cavurnes –

Vu la consultation organisée auprès de 3 fournisseurs,

le devis de l'Entreprise la mieux disante est retenu :  
Ets GUEGUEN de Broons

Fourniture et pose de 4 cavurnes : 769.20 euros HT

Fourniture et pose sur fondation béton armé d'un colobarium 6 cases : 4 924.75 euros HT

## 4 LOTS LA CHAUVETAIS – convention PUP JAN/MURGALE – délibération pour commander les travaux RESEAU TELEPHONIQUE et RESEAU BASSE TENSION -

Réseau téléphonique	4 400 euros TTC
Réseau basse tension	6 780 euros HT.

Ces travaux sont remboursés par les lotisseurs.

## 2 LOTS RUE DE LA CHAUVETAIS – signature d'une convention PUP CORREIA/COMMUNE

Vu les travaux de viabilisation à réaliser par les propriétaires,

Vu les devis présentés,

Le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention PUP (Projet Urbain Partenarial) avec les propriétaires privés :

- Monsieur et Madame Maurice CORREIA afin de régler les modalités de réalisation et de financement des travaux de viabilisation.
- Note que les travaux à réaliser sont :

Création des entrées	1 136,20
Branchements AEP	2 645,55
Raccordement et branchements assainissement	8 418,81
Téléphone	2 918,40
Electricité	5 760,00
<b>TOTAL</b>	<b>20 878,96</b>

## INFORMATIONS

- **Compte rendu de la séance 124** – Cté de Communes.
- **Ancien séchoir :**  
Création d'un local pour l'association des Chasseurs – Réunion de concertation du lundi 13 février 2012 – demande d'une maîtrise d'œuvre (plans et dépôt d'une DP).
- **Rue Neuve** – Informations
- **Accueil d'un TIG.**
- **80<sup>ème</sup> anniversaire** de l'Association des Pêcheurs le Samedi 9 juin 2012.
- **Maîtrise de la consommation d'énergie** et développement des énergies renouvelables : adhésion au service proposé par le Syndicat Mixte ? (voir documents joints).
- **Vote du budget primitif** le Jeudi 5 Avril 2012.



## Zone commerciale rue du 19 mars 1962

- construction de deux bâtiments professionnels



**Etaient présents**

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,  
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire.  
BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert,  
DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-  
Paule, MAILLARD Louis, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-  
Yves

**Absents excusés** : Germaine BIHAN – Sandra RENAULT –  
Laurence SEROT

**Pouvoir** : Patricia BOUGAULT a donné pouvoir à Hubert  
CHOLET.

**VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2012**

(Votés à l'unanimité)

Voir feuille verte pour le budget Général –

Vote des taux d'imposition : inchangés par rapport  
à 2011.

**Budget Général**

Section de fonctionnement	1 720 018.00
(dont 563 972 euros virement de la section d'investissement)	
Section d'investissement	3 933 120.00
(emprunt 1 765 184.00 dont 700 000 déjà empruntés en 02/2012)	

**Budget Assainissement**

Section de fonctionnement	303 997.00
(dont 154 697 virement à la section d'investissement)	
Section d'investissement	
Dépenses	202 970.00
Recettes	259 697.00

**Lotissement du Fougeray 1<sup>ère</sup> tranche**

Section de fonctionnement	228 335.00
---------------------------	------------

**ALSH du Mercredi**

Section de fonctionnement	37 536.00
---------------------------	-----------

**4 Lots rue du 19 mars 1962**

Section de fonctionnement	18 140.00
---------------------------	-----------

**NOUVELLE ECOLE MATERNELLE – consultation pour  
achat de mobilier scolaire**

Une consultation est organisée auprès de plusieurs  
fournisseurs pour l'achat de mobilier scolaire. La  
commission des achats procédera à l'étude des  
devis en examinant la valeur technique du produit  
(esthétique du mobilier, choix dans les coloris, soli-  
dité) puis le prix.

**PUP (Projet Urbain Partenarial) JAN/MURGALE/COMMUNE  
– 4 lots route de la Chauvetais**

La date de fin de travaux inscrite dans la conven-  
tion PUP est modifiée : 31 mai au lieu du 31 mars  
2012.

**SITE DE LA GARE – pose d'une clôture le long de la voie  
SNCF – Déclaration préalable**

Une déclaration préalable va être déposée auprès  
de l'a DDTM pour la pose d'une clôture rigide le  
long de la voie de chemin de fer sur le secteur de la  
future école maternelle, de la rue de la ville chérel  
jusque la gare de Caulnes.

Une consultation va être organisée auprès de plu-  
sieurs fournisseurs.

**DEVIATION - Comité de pilotage zone humide**

Vu la lettre du Conseil Général en date du 9 février  
2012 indiquant qu'il convient de mettre à jour  
l'inventaire des zones humides réalisé en 2006 par  
la Chambre d'Agriculture, au regard des disposi-  
tions législatives et réglementaires instaurées de-  
puis cette date,

Le Conseil Municipal,  
sur la proposition de Monsieur le Maire, désigne :

■ **trois agriculteurs** :

- Monsieur Joël BRIEUC – 100 rue de Dinan – CAULNES
- Monsieur Armel GAUVAIN – le Chesnay Langouron  
CAULNES
- Monsieur Gildas BIHAN - Le Bas Epinay - CAULNES

■ **un élu** : Monsieur André DUPAS, Adjoint au Maire – Saint  
Maur – CAULNES

■ **un représentant d'une association de protection  
de la nature** : Monsieur Roger PIEDVACHE - 39 rue de la  
Gare – CAULNES.

■ **un ancien agriculteur ayant la mémoire du sec-  
teur** : Monsieur Yves NOGUES - La Harotterie – CAULNES

# URBANISME

**Membres de la commission urbanisme** : Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

**Agent Administratif référent** : Madame Valérie NOGUES

➔ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public.**

## DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**Mr et Mme SERRE Denis**, 20 résidence de la Vallée, préau

**Mr PELLAN Sébastien**, domaine du Fougeray, maison d'habitation

**Mr et Mme MAILLY Patrick**, 14 résidence des Chênes, extension maison d'habitation

**Mr et Mme HERMOUET Nicolas**, la Herguenais, extension maison d'habitation

**Mr et Mme BIHAN Gildas**, le Bas Epinay, extension maison d'habitation

**Mr et Mme BELLEBON Georges**, 17 rue le Hirel, préau

**Mr et Mme LEMARCHAND Hervé**, la Haute Mettrie, garage

**Mr et Mme VERGER Albert**, 43 rue de Dinan, vérande

**Mr et Mme CADORET Gaël**, maison individuelle, la Chauvetais

**Mr GUILLORE Ludovic**, local professionnel et logement de fonction, zone des Gantelets

## DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

**Mr et Mme PITANCE Pascal**, abri de jardin, 12 lot des Champs

**ELIS BRETAGNE**, rue de St Meen, changement enseigne publicitaire

**EHPAD**, 2 rue de la Cornière, création escaliers extérieurs

**Mr et Mme LEBRET Jean**, rue St Julien, ravalement de façade.

**Mr et Mme TADIER Nicolas**, le Chesnay Blivet, ravalement de façade

**Mr et Mme HERMOUET Nicolas**, la Herguenais, abri de jardin

**Mr MARTIN Vincent**, le Chesnay Barbot, vélux

**Mr et Mme MARCADE Christian**, 41 rue de Broons, création d'ouvertures

**Mr et Mme GIGOU Claude**, rue de Broons, division de terrain.

**Mr et Mme GEFFRAY Armel**, 12 rue le Hirel, changement de fenêtres

**Mr et Mme COQUIO Alain**, la Ville Chevalier, panneaux photovoltaïques

**Mr et Mme ADAM Daniel**, 121 rue de Dinan, panneaux photovoltaïques

**Mr BUAN Anthony**, domaine du Fougeray, 4 rue des Rosiers, abri de jardin

**Mr et Mme LEGUE Alain**, 83 rue de Dinan, clôture

**Mr et Mme DELOURME Yvonnick**, 7 résidence des Peupliers, clôture

**Maison de retraite**, 2 rue de la Cornière, ravalement de façade de l'accueil de jour

**Mme MAINGUY Marie**, 79 rue de Broons, changement de fenêtres + portes en PVC

**Mr et Mme SAURE Charles**, rue Ludovic Jan, ravalement d'un pignon

**Mme SAMYN Elisabeth**, 27 rue du Bois, isolation par l'extérieur

**Mme LEROY Maryse**, domaine du Fougeray, 6 rue des Rosiers, construction abri de jardin

**SIB PEUGEOT**, garage LEGALLAIS, remplacement signalétique

### REFORME DE L'URBANISME AU 1<sup>er</sup> MARS 2012

Une notion nouvelle est apparue : «la surface de plancher» qui se substitue à la surface hors œuvre nette (SHON) et à la surface hors œuvre brute (SHOB). C'est pourquoi tous les formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme ont changé. Les nouveaux formulaires sont à retirer à la mairie.

### CONSULTATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DU REGLEMENT

Avant tout projet d'urbanisme, (achat d'un terrain, projet de construction, rénovation etc....), vous êtes invités à prendre

contact avec la mairie pour éventuellement consulter le plan local d'urbanisme et son règlement. Une consultation du PLU en amont de votre dépôt de permis de construire ou de déclaration préalable vous permettra de connaître les règles d'urbanisme soumises aux différentes zones du PLU de la Commune.

- Une **permanence** est assurée tous les **mardis matin** de 10 h à 12 h par Mme LEBRETON Pierrette, adjointe.
- Le **secrétariat de l'urbanisme** se tient également à votre disposition aux heures d'ouvertures de la mairie.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES :

Le 23 Décemb. Lilian BODINEAU, 1 rés. des Chênes  
Le 4 Janvier Sarah FAISANT, La Mare  
Le 5 Janvier Mélina DECULTOT, 7 lot. des Mottes  
Le 23 Février Capucine PORTAIS, 22 rés. de la Vallée  
Le 27 Février Laïna QUINTIN - - GRAIN, 6 rue de la Gare  
Le 11 Mars Awen BEKRI, 39 rue de Broons  
Le 7 Avril Lysa BOUTEILLE, 32 rue de la Gare

## MARIAGE :

Le 4 Février Franck MILON et Marlène OUICE, Les Champs Lizards

## DECES :

Le 19 Décemb. Emile BERTRAND, 91 ans, Maison de Retraite  
Le 22 Décemb. Anne-Marie ODIE, 84 ans, Maison de Retraite  
Le 26 Décemb. Simone LEFÈVRE, 90 ans, Maison de Retraite  
Le 27 Décemb. Louis RÉGEARD, 70 ans, La Mare  
Le 28 Décemb. Olga SALMON, 88 ans, Maison de Retraite  
Le 30 Décemb. Marcel DÉLÉPINE, 79 ans, Maison de Retraite  
Le 2 Janvier Adolphe BERTAZZOLLO, 86 ans, 20 rue de la Chauvetais  
Le 10 Janvier Hélène COLOMBEL, 90 ans, La Ville es Bretz  
Le 13 Janvier Louise GUENROC, 83 ans, Maison de Retraite  
Le 15 Janvier Marie NAWI, 88 ans, 5 rue du Bois  
Le 26 Janvier Aline BOUDET, 91 ans, Maison de Retraite  
Le 4 Février Michel BARBÉ, 73 ans, Le Boschet  
Le 17 Février Hélène MAUFFRAIS, 91 ans, Le Chesnay Barbot  
Le 7 Mars Claude COLOMBEL, 63 ans, La Ville es Bretz  
Le 21 Mars Marie PINSARD, 100 ans, Maison de Retraite  
Le 2 Avril Raymonde CHOLLIN, 90 ans, Maison de Retraite  
Le 12 Avril Léopold DROLLÉE, 78 ans, 20 rue St Julien

## DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

6 Janvier Lydie PINSARD épouse LAUNAY née en 1937  
19 Janvier Madeleine HAMON épouse COUAPEL née en 1925  
20 Février André ESSIRARD né en 1923  
14 Mars Eugénie HAMON épouse HAUTIÈRE née en 1916  
07 Avril Louise TERBIAULT épouse MOLLIER née en 1915

## INHUMATION

Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :

11 Janvier Lydie PINSARD ép. LAUNAY, de PAIMPOL  
10 Mars Patrick LEROY, de DINAN

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Il concerne les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans aux mois de **Avril, Mai ou Juin 2012.**

Veillez vous présenter à la Mairie à partir du jour de votre 16ème anniversaire avec le livret de famille de vos parents.

## **TERRAIN DE TENNIS MUNICIPAL**

La serrure du terrain de tennis a été changée. Pensez à renouveler votre carte d'abonnement. Tarif :

- l'heure : 6,00 €
- La semaine : 20,00 €
- La carte - 18 ans annuelle : 20,00 €
- La carte adulte annuelle : 40,00 €

Une caution de 15 € est demandée pour la location du court de tennis.

## **CEREMONIE DU 8 MAI**

**Commémoration de la Victoire 1945**

Elle aura lieu le **mardi 8 Mai 2012**

- 11 h 15 : Rassemblement à la mairie
- 11 h 30 : Dépôt de gerbes au monument aux morts suivi d'un Vin d'Honneur sous le préau de l'école élémentaire.

## **DON DU SANG**



Prochaine collecte le **Mardi 22 mai 2012**  
De 14 h 30 à 19 h  
À la salle des fêtes

## **PERMANENCES DE Mr Gérard BERTRAND**

Conseiller Général du canton de Caulnes

- Le jeudi, sur rendez-vous, à la maison du développement, 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

**Contact** : 02 96 83 94 49



# NÉCROLOGIES



**Madame Marie TURBIAUX** veuve **PINSARD**, née le 11 avril 1911 à «La Gorgerie» en Caulnes, **doyenne de la Commune**, est décédée le 21 mars 2012 à l'aube de ses 101 ans.

Elle a passé toute sa vie professionnelle, avec son époux Lucien, en région parisienne avant de revenir il y a quelques années à la Chapelle Blanche dans sa famille.

Madame PINSARD est rentrée en 2007 à la maison de retraite, où elle a fêté son centième anniversaire avec sa famille, ses amis, le Conseil Municipal, les membres du CCAS et le personnel de la maison de retraite.



**Monsieur Michel LERAY**, né le 08 Septembre 1937 à Caulnes, **ancien élu**, est décédé le 27 Juillet 2011.

Monsieur LERAY a effectué :

- **4 mandats de Conseiller Municipal**, du 27 mars 1971 au 18 juin 1995.

- Il était membre de la commission en charge de la voirie.



**Monsieur Claude COLOMBEL**, né le 8 novembre 1948 à Caulnes, **ancien élu**, est décédé le 7 Mars 2012.

Monsieur COLOMBEL a effectué :

- **4 mandats de Conseiller Municipal**, du 20 mars 1977 au 24 mars 2001 dont un (du 19 mars 1989 au 18 juin 1995) comme **Adjoint au maire**, chargé des affaires sociales.

- Monsieur COLOMBEL a été président du Syndicat d'Eau de 1995 à 2001.

- Il était membre de diverses commissions et aussi délégué titulaire à la Communauté de Communes.

*Tous les deux avaient reçu la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale, catégorie Argent*

*(Mr LERAY en janvier 1991 et Mr COLOMBEL en janvier 2001).*

*Une distinction qui venait reconnaître leur disponibilité et leur attachement à la Commune de Caulnes.*

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## BANQUET DES CLASSES

Le banquet des classes «2» aura lieu le **samedi 30 Juin 2012 à 12 h à la salle des fêtes.**

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès des responsables :

➤ 80 – 90 – 100 ans	Mr Henri NOGUES	02 96 83 83 36
➤ 70 ans	Mr Jean-Michel DROUET	02 96 83 86 05
➤ 60 ans	Mme Marie-Thérèse DENIEL	02 96 83 92 43
	Mme Marie-Thérèse JOUVANTE	02 96 83 82 58
➤ 50 ans	Mr Martial FLOREZ	02 96 83 83 27
➤ 40 ans	Mme Sylvie BUREL	06 01 20 46 73
	Mme Marlène OUICE	06 64 21 62 08
	Mr Laurent YVERGNIAUX	02 96 88 72 54
➤ 30 ans	Mr Emmanuel DANIEL	02 96 84 86 23
	Melle Caroline HAUISEE	02 96 83 95 13
➤ 20 ans	Melle Marine NOGUES	02 96 83 88 86
	Melle Amélie de la BROISE	02 96 83 83 17

Les enfants de 10 ans peuvent s'inscrire auprès de l'un de ces responsables.

## IMMATRICULATION DES VEHICULES

### Fin des cartes grises en Sous-Préfecture

Depuis le 2 avril 2012, les certificats provisoires d'immatriculation ne sont plus délivrés à la Sous-Préfecture de Dinan.

Les dossiers de demande de carte grise sont à adresser maintenant :

- par voie postale à la Préfecture de Saint-Brieuc – 11 Place Général de Gaulle – 22000 SAINT BRIEUC.
- Les usagers peuvent aussi se rendre chez un garagiste habilité. La liste est accessible sur le site [www.ants.interieur.gouv.fr](http://www.ants.interieur.gouv.fr).
- Vous pouvez également la consulter à la mairie.





## INFORMATIONS ET CONSEILS SUR LE BÂTIMENT

Vous avez :

- un **projet de construction** ou de **rénovation** ?
- Envie de conjuguer **économies d'énergie**, confort dans votre habitat et aides financières ?

Bâtipole vous donne la possibilité de trouver les réponses à vos questions en participant gratuitement aux ½ journées « je m'informe à bâtipole ! ». En 2012, trois thèmes seront abordés :

	<b>A Dinan</b>
<b>Je prépare mon projet de construction ou de rénovation :</b> Comment protéger mon patrimoine ? Qu'est ce que la plan d'urbanisme ? Quel contrat de construction ? Quelles aides financières ?	<b>Le 1er Juin</b>
<b>Je construis une maison sans chauffage :</b> Qu'est ce que l'habitat bio-climatique ? Comment construire une maison passive ? Comment réaliser une extension peu consommatrice en énergie ?	<b>Le 8 Juin</b>
<b>Je rénove efficacement pour faire des économies d'énergie :</b> Qui peut me conseiller pour réaliser mon audit énergétique ? Quel type d'isolation, de VMC, de pompes à chaleur, de poêle à bois choisir ?	<b>Le 15 Juin</b>
<i>Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions</i>	

### ■ Infos pratiques

- inscription obligatoire au 02 96 76 26 43. Vous recevrez une invitation détaillée avec un plan d'accès.
- Ces ½ journées se déroulent de 14 h à 17 h et sont gratuites.
- Plus d'infos sur [www.batipole.org](http://www.batipole.org)
- (Bâtipole est un service développé par la chambre des métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor)

## OFFRE DE LOCATION DE DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX

### ■ Logement au 20 rue Valaise

Type 3 à l'étage libre de suite  
1 cuisine – séjour + 2 chambres + 1 salle de bain et 1 WC + 1 cave + abri voiture  
Loyer de 444.59€

### ■ Logement au 11 rue de Dinan

(logement conventionné)  
Type 4 à l'étage libre de suite  
1pièce séjour – cuisine + 3 chambres + 1 salle de bain + 1 WC + 1 cave  
Loyer de 348.20€

**S'adresser auprès du secrétariat de la mairie de Caulnes**

## NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

### ■ À LA MÉDIATHÈQUE - depuis le 3 avril 2012

MARDI	10 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
MERCREDI	10 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
VENDREDI	14 h - 17 h 30
SAMEDI	10 h - 12 h



### ■ À LA PERCEPTION

- depuis le 1er Janvier 2012

LUNDI	9 h - 12 h	13 h - 16 h
MARDI	9 h - 12 h	13 h - 16 h
JEUDI	9 h - 12 h	13 h - 16 h
VENDREDI	9 h - 12 h	13 h - 16 h
Fermé le mercredi toute la journée		

### ■ AU BUREAU DE POSTE - depuis le 12 mars 2012

LUNDI	9 h - 12 h	14 h - 16 h 30
MARDI	9 h - 12 h	14 h - 16 h 30
MERCREDI	9 h - 12 h	14 h - 16 h 30
JEUDI	fermé	14 h - 16 h 30
VENDREDI	9 h - 12 h	14 h - 16 h 30
SAMEDI	9 h - 12 h	fermé

\*\*\*\*\*  
\*  
\* **CONCOURS DES MAISONS FLEURIES** \*  
\* Les particuliers et les commerçants qui souhai- \*  
\* tent participer au concours des maisons fleuries \*  
\* sont invités à s'inscrire en mairie avant le \*  
\* **30 Juin 2012.** \*  
\*  
\*\*\*\*\*

# CITOYENNETÉ

Le 24 mars 2012, 24 jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ont été conviés à la mairie pour une **cérémonie de la citoyenneté** au cours de laquelle il leur a été remis leur **carte d'électeur**.

Chaque jeune nouveau citoyen a reçu également un «**livret du citoyen**» qui détaille les droits et devoirs obtenus à l'âge de la majorité.



## Date des élections :

**Les scrutins se déroulent dans la salle des fêtes.  
Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h**

Elections présidentielles : les 22 avril et 6 mai 2012

Elections législatives : les 10 juin et 17 juin 2012

**ATTENTION !**

■ **Nouveau découpage électoral** pour un meilleur équilibre des deux bureaux de vote. Les personnes domiciliées :

- Rue Basse
- Rue Mathieu Ory
- Rue de la Hutte
- Lotissement des Mottes
- Rue des Mottes

**voteront désormais dans le bureau N° 1.**

# DÉVIATION

## Etude préalable d'aménagement foncier – Commune de CAULNES

Dans le cadre du projet de déviation de CAULNES par la route départementale n° 766 et conformément aux dispositions du Code Rural, le Conseil Général des Côtes d'Armor fait procéder à une étude préalable d'aménagement foncier afin de permettre à la Commission Communale d'Aménagement Foncier de CAULNES de se prononcer sur l'opportunité de la réalisation d'un aménagement foncier en réponse aux perturbations prévisibles de la future déviation sur les propriétés et les exploitations agricoles.

Le Bureau d'Etudes CERESA et le cabinet D2L BETALI ont été retenus pour réaliser cette étude préalable comportant notamment une analyse de l'état initial du site et de son environnement. **A ce titre, des techniciens réaliseront des prospections dans les parcelles agricoles à partir du mois d'avril 2012 jusqu'en septembre 2012.** Ils interviendront sous couvert de l'arrêté préfectoral en date du 11 mars 2011 portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées dans le cadre de l'aménagement de la déviation de CAULNES.

■ Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher de la mairie de CAULNES ou des services du Conseil Général des Côtes d'Armor : Nadine PASCO-JACOB : 02 96 62 80 49 ou Philippe ROPERS : 02 96 77 69 05.



# BIEN VIVRE ENSEMBLE

En maison individuelle ou en appartement, dans le bourg ou à la campagne, les problèmes de voisinage peuvent gâcher la vie quotidienne. Des **règles existent** pour conserver de bons rapports avec ses voisins. Voici quelques exemples à respecter

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage et jardinage (tondeuses, engins et outillages bruyants) ne **sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants** :

- En semaine, les jours ouvrables :  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- Le Samedi :  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés :  
de 10 h à 12 h.

## FEUX DE JARDIN

Le règlement sanitaire départemental stipule que le **brûlage à l'air libre des ordures ménagères et des déchets verts** (issus de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage) est interdit toute l'année. Les déchets verts des particuliers doivent être déposés à la déchetterie pour être valorisés.

### Horaire d'ouverture de la déchetterie

Lundi	8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
Samedi	8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

## CHARDONS

Afin d'en limiter la prolifération, la **destruction des chardons est obligatoire**. La responsabilité de cette destruction, opérée par tout moyen approprié avant la floraison, incombe à l'exploitant ou l'usager du terrain en cause.

## PLANTATIONS

Voici la **règle à respecter quant à la hauteur** des haies et des arbres :

- Plantez à plus de 2 mètres de la clôture de votre voisin si votre plantation doit mesurer plus de 2 mètres.
- Plantez à 50 cm si elle est inférieure à 2 mètres. (prévoyez un passage entre la clôture et votre haie pour son entretien).

## ELAGAGE

Les arbres poussant trop près de la propriété voisine peuvent être source de conflit. Votre voisin peut exiger que vous élaguiez les branches qui surplombent son terrain. (article 673 du Code civil)

## STATIONNEMENT GÊNANT

Tout stationnement qui oblige les piétons à marcher sur la rue est gênant, de même s'il dissimule un panneau de signalisation ou se trouve devant une porte ou sortie de garage.

## ANIMAUX BRUYANTS

Les aboiements des chiens, répétés ou continuels, même en journée, sont considérés comme un trouble de voisinage.

## CHIENS DANGEREUX

Les chiens de défense, dits de 2ème catégorie (staffordshire terrier, rottweiler, tosa...) doivent impérativement être déclarés auprès de la mairie. Les chiens d'attaque de 1ère catégorie (pitt-bulls et les boerbulls) doivent, en plus, être stérilisés.

## DIVAGATION DES ANIMAUX

Tous les animaux errant sur la voie publique peuvent être capturés et conduits à la fourrière aux frais de leur propriétaire. Tous les chiens doivent donc être tenus impérativement en laisse dans l'agglomération. L'accès aux aires de jeux est interdit aux animaux

## DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

Des sacs canins sont en vente à la mairie.

## UN CONCILIEUR À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUS LES LITIGES ENTRE PARTICULIERS

Mr Jean BARBIER, conciliateur de justice, vous reçoit sur rendez-vous, le 2ème mardi de chaque mois, de 10 h à 12 h, à la Maison du Développement - 10 rue de la Ville Chérel à Caulnes.  
Contacter le 02 96 83 91 92.

## Nouvelle enseigne

### INTERMARCHÉ Super

Après six mois de travaux

#### «Ecomarché» devient «Intermarché Super»

La direction ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs remercient toute la clientèle pour sa bienveillance, malgré les nuisances apportées durant la transformation du magasin.



Nous vous informons des **nouveaux horaires** :

- Ouverture en continu du lundi au samedi de 8 h 45 à 19 h 30
- Depuis début avril, notre rayon marée est ouvert du mardi au samedi.

## Nouvelle adresse

### SOINS ÉNERGÉTIQUES

**Karine Crosnier** vous propose désormais ses soins énergétiques à la ville es Chevets à Caulnes, à la place de son ancien cabinet au 13 rue de Dinan (l'enseigne Harmonia Zen en face de l'office notarial). C'est un lieu au calme à la campagne, propice au ressourcement.

Karine Crosnier est **guérisseuse, magnétiseuse**, formée à la médecine traditionnelle chinoise et à la méthode Aven-Hear de Carole Thiéry.

Vous pouvez la consulter pour des soucis de sommeil, fatigue, manque d'entrain, changement d'humeur, douleurs (en particulier quand elles n'ont pas d'origine physique connue).

Karine Crosnier vous propose également la thérapie par **champs magnétiques pulsés** qui permet un soulagement dans de nombreuses maladies (arthrose, rhumatisme, fracture récente...) ou de décalcification.

- Merci de prendre rendez-vous :  
- 02 56 38 51 86  
- ou au 06 26 95 21 28.
- Pour plus de renseignements sur les soins :  
[www.therapie-energetique22.com](http://www.therapie-energetique22.com)

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Lundi 12 mars 2012, nous avons participé à une **activité pêche**. Nous sommes allés à l'étang de Caulnes où des animateurs se sont occupés de nous.

Nous étions séparés en groupes. Certains ont commencé par faire un petit jeu sur la chaîne alimentaire, d'autres un puzzle.

Pendant que certains partaient à la chasse aux vers de terre, d'autres essayaient d'enfiler un asticot sur leurs hameçons, ou encore préparaient l'appât.

Puis nous avons tous appris à lancer la ligne dans l'eau et nous avons pêché.

Les poissons avaient leurs préférences : un groupe a réussi à pêcher 17 gardons alors que les autres groupes n'ont pris que 1 ou 2 poissons et la majorité d'entre nous est repartie bredouille !



*Les élèves de CE1 (classe de Mme Marchand)*

Le 23 et 24 janvier, les élèves des classes de Mme Marchand, Mr Berthou, Mme le Floch et Mr Gédouin sont allés visiter l'atelier de Mr Niogret qui est **sculpteur à Tréfumel**. Il assemble de vieux objets en ferraille et en bois pour faire des sculptures. Il utilise beaucoup les anciens outils.

Au retour des vacances de février, Mr Niogret est venu passer 4 jours à l'école, chaque classe a travaillé une journée avec lui. Par groupe ou seuls, les enfants ont réalisé une sculpture au gré de leur imagination, en utilisant le bois donné par Mr et Mme Méheust (merci à eux !) et les nombreux matériaux récoltés auprès des familles tout au long du mois de janvier.

Les œuvres des élèves ont été transportées à l'école et elles ont également été **exposées au lycée agricole du 2 au 6 avril dans le cadre de la fête du printemps**. Nos artistes en herbe sont allés au lycée le mardi 3 avril pour rencontrer les artistes présents à cette manifestation et présenter leur travail.

En classe, les élèves, inspirés par leurs créations artistiques, ont pu s'investir dans de nombreux travaux d'écriture.

Les enseignants remercient particulièrement Jean-Pierre Niogret et Jean-Marc Fromentin, les deux sculpteurs qui ont contribué à enrichir la vision des élèves sur l'art, ainsi que toutes les personnes qui ont permis que ce projet aboutisse.





## ÉCOLE MATERNELLE

Ce 2ème trimestre s'achève. Nous avons beaucoup travaillé et les vacances sont bien méritées.

Les enfants se préparent maintenant à de nouvelles sorties scolaires :

- Les classes de Sandrine et de Caroline iront passer une **journée à St Malo** avec visite de l'aquarium et balade sur les remparts (si le temps le permet).
- Les classes de Pascale et de Gilles iront rendre visite aux **animaux de la ferme d'antan à Plédéliac**.

A la rentrée des vacances de Pâques, une pré-rentrée est organisée pour les enfants nés entre le 1er janvier et le 30 avril 2009, 10 enfants sont actuellement inscrits.

### INSCRIPTIONS :

Les enfants **nés en 2009** sont à inscrire dès maintenant pour la rentrée de septembre 2012.

■ Se présenter à la Mairie avec les photocopies du livret de famille et des vaccinations dans le carnet de santé.

■ En cas d'impossibilité, téléphone de l'école : 02 96 83 96 66.

La Directrice, Caroline PARPAIX

## RESTAURANT SCOLAIRE

### SEMAINE BRETONNE AU RESTAURANT SCOLAIRE

La semaine du 5 au 9 mars, les cuisiniers du restaurant scolaire de Caulnes ont organisé une **semaine bretonne en partenariat avec les grandes et moyennes sections** de Caroline Parpaix et Sandrine Ségalen.



Tout au long de cette semaine, ils ont proposé des **spécialités culinaires bretonnes**, tels que des fonds d'artichauts, de l'andouille, du sauté de porc au cidre, du poulet de «Janzé», de la galette-saucisse, des yaourts «Malo», du far breton, du kouign-Amann...

Lors des repas, les enfants ont consommé de l'eau de «Plancoët», notre sponsor, qui nous a permis de récompenser ces deux classes en leur offrant un petit jeu et des crayons de couleurs.

Les enfants, qui ont participé au projet, se sont chargés de la décoration bretonne : des drapeaux bretons, des banderoles de bigoudens et de bigoudènes ainsi que des triskell.

L'objectif de ce projet était de :

- **faire plaisir** aux enfants

et

- leur **faire découvrir** des produits locaux et régionaux.



Sur l'année, des animations sont régulièrement proposées par les cuisiniers en partenariat avec une ou plusieurs classes. Au mois de mai, le thème sera en lien avec le programme scolaire des CE1, de la classe de Delphine Marchand, sur **les différents groupes alimentaires**.

## GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

### LIRE ET FAIRE LIRE

Suite à la convention passée entre la Commune et la Ligue de l'enseignement, Fédération des Œuvres Laïques des Côtes d'Armor, **Mme Marie-Claire MARTIN**, domiciliée à Caulnes, retraitée de l'enseignement, intervient bénévolement chaque mardi ou jeudi pour faire la lecture aux enfants qui restent à la garderie du soir.



## ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS

### NOUVELLE DIRECTRICE

Depuis le 1er Février 2012, **Aurélie GEFFRAY** est directrice de l'Accueil de Loisirs des Mercredis à Caulnes.

Elle remplace Jennifer AUBIN qui est devenue animatrice.



Agée de 28 ans, Aurélie GEFFRAY, domiciliée à Caulnes, est titulaire du BAFA et prépare actuellement une formation BAFD.

Aurélie travaille également auprès des enfants de l'école élémentaire, dans le cadre de :

- la surveillance de la cour, le midi.
- l'encadrement de l'étude surveillée, le soir.

### Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

**28 places disponibles** pour les enfants de 3 à 12 ans, sur le site du groupe scolaire de Caulnes.

Accueil du matin : de 7h30 à 9h00

Accueil du soir : de 17h00 à 18h30

Activité de 9 h à 17 h

Tarif journalier, repas compris :

12 € par enfant du canton

Tarif ½ journée, matin ou après-midi, repas compris :

9 € par enfant du canton

Le programme de l'ALSH pour la période du mercredi 25 Avril au mercredi 4 Juillet 2012 est disponible à la mairie ou sur le site internet : <http://pagesperso-orange.fr/caulnes/>

## ATELIER PRÉVENTION DES CHUTES

Un atelier de prévention des chutes, qui dépend du Programme Bretagne Equilibre financé par la Carsat de Bretagne va être mis en place sur Caulnes

L'atelier se décompose en 2 parties :

- une conférence gratuite qui aura lieu le **vendredi 4 mai 2012 à 14 h 30** à la maison des associations,
- suivie de différents ateliers.

## La fête du printemps

### Partager la culture du lycée au territoire

Du 2 au 5 avril, le lycée agricole a ouvert ses portes aux artistes professionnels.

Une centaine d'œuvres exposées en extérieur et dans les bâtiments, trente artistes participants, un évènement musical ou théâtral chaque soir, deux performances, une création à la forge et des temps d'échanges ont alimenté une programmation de festival sous le signe de la découverte et de la diversité.

Chaque année, le lycée souhaite favoriser l'accès aux œuvres artistiques pour les élèves mais également les habitants, notamment dans le cadre de la programmation "scène de printemps", point d'orgue d'une année de travail sur les différentes thèmes culturels.

Parce que le dynamisme culturel n'est pas réservé aux cités urbaines, parce que de nombreux artistes vivent et produisent près de nous, parce que notre mission c'est aussi d'accompagner les évolutions et de participer à l'animation rurale, parce que notre ambition est de montrer que la culture est un moteur du développement local et du rapprochement des gens, nous avons souhaité partager cette fête du printemps 2012 avec les élèves, les personnels de l'EPL de Caulnes et les habitants de Caulnes et des environs.

Le Directeur, Francis DAULT



Vernissage de la fête du printemps au Lycée

## Le Relais Parents Assistantes Maternelles



### ■ Les manifestations :

- Vendredi 9 mars, une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou Assistants Maternels des cantons de Caulnes et de Broons ont visité la caserne des pompiers de

Caulnes. Quel plaisir de revêtir le costume de pompier et de monter dans les véhicules !

### ■ Les animations en place :

- les ateliers de motricité de Jean-Michel Viel se poursuivent.
- les animations-lecture de Karine Delaroche ont lieu une fois tous les 2 mois environ lors des espaces-jeux.
- 2 séances d'éveil musical avec Jean Zimmerman auront lieu en mai et juin.
- les ateliers arts plastiques de Jérémie Moreau continuent.

- les séances **Bébés lecteurs** se poursuivent une fois tous les deux mois. La prochaine aura lieu le 14 juin. Pensez à vous inscrire !
- Une **chasse à l'œuf** a été organisée le mardi 3 avril à Caulnes.

Solène Fleury et Hélène Langlais,  
animatrices du Relais au :

02.96.83.96.04(Caulnes) ou 02.96.27.57.14 (Evran)

[rpamcaulnesevran@orange.fr](mailto:rpamcaulnesevran@orange.fr)



# MAISON DE RETRAITE

Cette année, nous avons décidé de centrer nos projets sur **l'ouverture de la Maison de Retraite sur l'extérieur**.

A l'initiative de Jacqueline Jaume (stagiaire animatrice en 2011), sont nées les séances **«BB lecteurs»**, en partenariat avec le RPAM et le RLC. La première



séance a eu lieu en novembre. Elle était expérimentale mais face au succès (4 assistantes maternelles, 10 enfants et 6 résidents), nous avons décidé de continuer et investit dans du matériel (tapis, coussins). Une seconde a eu lieu en janvier, sur le thème des animaux des bois.

La dernière, en mars sur celui du printemps. La prochaine, le 14 juin, sera sur le thème de la musique, fête de la musique oblige !

Les résidents attendent ce moment avec impatience. Pour la dernière séance, 2 d'entre eux ont lu une histoire aux enfants et les autres ont préparé des comptines en cherchant sur internet. Pour la prochaine, nous allons fabriquer des instruments.

Un **espace d'exposition** ouvert au public, accueille désormais des artistes peintres, photographes ou passionnés qui auront envie de partager et de faire découvrir.

La première expo a eu lieu du 7 au 27 mars avec l'artiste peintre Catz. Elle a accroché ses toiles et partagé deux après-midis avec les résidents, leur expliquant son métier, ses techniques. Elle a peint un tableau en 15 min, devant eux, en s'inspirant de leurs suggestions. La fois suivante, à partir d'une toile blanche, elle a peint sur le thème choisit par les résidents : la pêche et le printemps, les invitant à prendre les pinceaux. Un beau moment de partage !



Avec les enfants de **l'Accueil du mercredi** l'aventure continue aussi. Nous entamons notre deuxième année

de **correspondance écrite**, et cette année, résidents et enfants ont décidé de faire en commun un jardin qu'ils ont baptisé «notre jardin part'agé». Nous avons fabriqué ensemble des étiquettes et des réservoirs d'eau. Les résidents vont s'occuper des semis et nous planterons ensemble les jeunes plants en avril pour déguster les premières récoltes en mai. Les résidents tiennent à jour le cahier de bord et prennent des photos qu'ils envoient aux enfants.

Avec les **élèves du lycée agricole**, nous avons partagé nos connaissances des métiers d'hier et d'aujourd'hui :



agriculteur, esthéticienne, boulanger... L'occasion de faire du pain au fournil de Plouasne et de visiter la ferme d'antan de Plédeliac.

Sans oublier les **sorties et les échanges avec les associations**

de la commune et les établissements du Pays de Dinan via l'association **Anim'Ages** et dernièrement la collaboration avec l'association **Cap'Ages**, afin de donner une image positive des structures d'hébergement pour personnes âgées, qui sont avant tout des **lieux de VIE !**



Nos séances cinéma : «intouchable» et «si on vivait ensemble», évidemment !

J'en profite pour remercier les bénévoles, de plus en plus nombreux et toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide. Si vous souhaitez vous joindre à eux, surtout n'hésitez pas à nous contacter au **02 96 83 92 27**.

L'animatrice, Sophie LE PAUVRE  
Et l'animatrice-stagiaire, Jacqueline JAUME

## Comité des Fêtes

Le comité des fêtes organise cette année une **sortie au Futuroscope le vendredi 8 Juin 2012**. Prix = 75 € par personne, comprenant :

- Le transport aller/retour en car 53 places (départ Place de l'Eglise à 5 h).
- Le café + croissant de la pose petit déjeuner.
- L'entrée du parc, le guide pour faciliter les déplacements dans le parc, le dîner du soir au restaurant et le spectacle du soir.

Pour faciliter les loisirs de chacun, le déjeuner reste à votre charge et votre convenance.

Les personnes intéressées par cette sortie (il reste des places disponibles) peuvent téléphoner dès à présent à la présidente : 06 83 69 67 11. La date limite pour les inscriptions et le règlement du voyage est le 8 mai 2012.

*P.S. : souhaitant donner la priorité aux habitants de Caulnes, je vous remercie de ne pas attendre la dernière minute pour vous inscrire. Sinon nous ferons appel aux personnes de l'extérieur pour remplir le car.*

## Prochaines manifestations :

➤ le jeudi 21 juin : la **Fête de la Musique**

➤ Le vendredi 13 juillet, à 19 h , **bal musette en plein air** animé par Loïc LEBORGNE - Galette-saucisses-frites. Suivi vers 23 h 15 d'un magnifique **feu d'artifice** au stade.

➤ Le dimanche 15 juillet : **thé dansant** avec l'orchestre « Reine de musette ».

➤ le dimanche 2 septembre : **thé dansant** avec l'orchestre «FA SI LA» qui animera aussi le réveillon du 31 décembre.



La Présidente, Paulette DUVAL

## FNACA

Dimanche 25 mars, le comité de Caulnes – La Chapelle Blanche a commémoré le **50ème anniversaire** de la fin de la guerre en Algérie.

La médaille du titre de reconnaissance de la Nation a été remise à :

- **André JARTEL et Joseph RAGOT**  
par Jean-Louis CHALOIS, maire de Caulnes
- **Victor SICOT et Louis PELARD**  
par Henri NOGUES
- **André COUASNON**  
par Jean SEROT

Le 19 mars, **Denis LEMOINE** avait reçu cette médaille en présence de sa famille et de quelques membres du bureau.

Le coussin de médailles était porté par Louane, petite fille de Joseph Ragot.

Pour clore la cérémonie, le vin d'honneur, offert par la municipalité, puis le repas convivial partagé par 80 personnes au restaurant Gaudrel.

### Pour prendre date : LOTO

**Mardi 8 mai 2012 à 14 h 30,**  
salle des fêtes de Caulnes.

Nombreux lots dont 2 320 € en bons d'achat de

- 400 € - 300 € - 210 €
- 2 x 150 €
- 2 x 80 €
- 4 x 70 €
- 3 x 60 €
- 4 x 40 €
- 6 x 30 €
- Séries : alimentaire, dégustation, apéritif, vins, colis frais

Le bureau et le président, Jean SEROT

## Club de Gym

L'Association de gymnastique de Caulnes propose un **couscous à emporter le samedi 16 Juin 2012**, de 18 h à 21 h à la Maison des Associations.

- 8 € la part.
- Vente de tickets auprès des adhérentes de l'association.
- Renseignements : 02 96 83 13 43  
02 96 88 73 63

### Rappel des heures de cours :

Le lundi de 9 h 30 à 10 h 30  
Le mercredi de 20 h à 21 h  
À la salle des fêtes de Caulnes





# Club de Pêche

Le samedi 9 juin 2012, l'AAPPMA des Pêcheurs de la Haute Rance fêtera ses 80 ans.

Le matin sera consacré à l'**inauguration officielle des nouveaux locaux de l'AAPPMA** au sein de la Maison des Associations et des parcours de pêche «Découverte et Passion» aménagés au site des Tanneries et sur la Rance.

L'après midi, l'AAPPMA **ouvrira ses portes au public**. A cette occasion, différents stands, animations et expositions sont prévus.

■ Concernant les expositions, l'AAPPMA est à la recherche de :

- **photos anciennes et récentes** sur la Vallée de la Rance et ses différentes activités : pêche mais aussi tanneries, moulins ...

- Elle recherche également, pour une exposition spécifique, **du matériel de pêche ancien**.

Si vous êtes en possession de telles photos ou de matériel de pêche ancien et que vous souhaitez le mettre à disposition pour ce jour anniversaire, vous pouvez vous adresser au président de l'AAPPMA **Roger Piedvache au 02 96 83 81 63**.

Bien entendu, tout objet prêté sera soigneusement identifié et restitué à son propriétaire après la manifestation.

Un grand merci d'avance à tous les prêteurs.

Le Président, Roger PIEDVACHE

## Les P'tits Breizh du 22

Le 10 février 2012, l'assemblée générale des P'tits Breizh du 22 a eu lieu. A cette occasion un nouveau bureau a été élu.

Présidente : **DEBUIRE Nelly**  
Vice présidente : **ANDRIEUX Chrystèle**  
Secrétaire : **LUCAS Sonia**  
Secrétaire adjointe : **MAILLARD Karine**  
Trésorière : **PIEDVACHE Sonia**  
Trésorière adjointe : **LETERRIER Nadège**

Nous souhaitons la bienvenue à Sonia Lucas, nouvelle secrétaire dans le nouveau bureau et nous remercions Mélanie Derouet, ancienne secrétaire, pour son dévouement auprès de l'association.

L'association va investir dans l'achat de matériel pour les activités manuelles des enfants.



### INFOS PRATIQUES

L'association est ouverte aux assistantes maternelles et parents d'enfants non scolarisés du canton de Caulnes ; la cotisation est de 12 € par an.

■ **Rendez-vous :**

- tous les jeudis matins (pendant les périodes scolaires) à la salle omnisport (salle de danse) de Caulnes (10 h à 12 h).
- Les vendredis matins aux mêmes horaires à Plumaugat (salle de garderie, route de Lanrelas)

La présidente, Nelly DEBUIRE

## 🎵 FETE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique se déroulera le :

**Judi 21 Juin 2012, à partir de 20 h à la salle des fêtes de Caulnes.**

Nous invitons tous les musiciens et chanteurs, professionnels ou amateurs à prendre contact avec le Comité des Fêtes ou la Mairie pour faire partager leur passion de la musique et offrir à tous une agréable soirée.

Merci à toutes les bonnes volontés.



# Club des Aînés

L'assemblée générale du 12 janvier 2012, suivie de la galette des rois, a rassemblé 160 personnes. A ce jour le club a **212 adhérents** dont 19 nouveaux. Bienvenue à eux, ils viennent compenser le départ pour diverses raisons de 18 de nos anciens adhérents.

## Composition du bureau 2012

**Président d'honneur :** Roger BARBIER  
**Président :** Régis DULAC  
**Vice-Présidents :** Anne-Marie HOMO  
Emile LECLERE  
**Secrétaire :** Joël BRIEUC  
**Secrétaire-adjointe :** Michèle ROCHARD  
**Trésorière :** Régine LE RHUN  
**Trésorière-adjointe :** Paulette DUVAL

**Membres :** Paulette BARBE, Norbert DUMAS, Ambroise GOULOIS, Alain HOMO, Marie-Louise LERAY, Maria SEROT

Bienvenue à notre nouvelle collègue au sein du bureau : Mme Marie-Louise LERAY.



## Manifestations 2012 :

- ☉ du 20 au 27 avril : voyage en Andalousie.
- ☉ 29 avril : thé dansant avec l'orchestre « Illusion »
- ☉ 11 juin : concours de palets.
- ☉ 19 juillet : repas champêtre.
- ☉ 12 septembre : sortie à Planète Sauvage.
- ☉ 19 octobre : concours de belote.
- ☉ 4 novembre : thé dansant avec l'orchestre « Dilème »
- ☉ 16 novembre : cinéma à St Méen.
- ☉ 18 novembre : repas annuel du club.
- ☉ 6 décembre : renouvellement des cartes.
- ☉ 16 décembre : thé dansant avec l'orchestre « FA SI LA »

Un **stage d'informatique** a eu lieu en janvier, animé par René MOISAN, formateur de la fédération des aînés ruraux. Ce stage a été très apprécié par les participants. 14 personnes ont pu le faire grâce à l'aide précieuse, apportée au formateur, par Régine Le Rhun.

Il a été décidé que Régine assurerait, une fois par mois, un **complément de formation aux stagiaires** débutants. Merci à Régine pour son dévouement.



Les travaux concernant les toilettes du club sont terminés. Quelques petits ajustements sont encore nécessaires pour un fonctionnement normal. Nos collègues apprécient le confort apporté par ces travaux.

Le Président, Régis DULAC

## Amicale des Parents d'Elèves

Après le marché de Noël, l'association des parents d'élèves prépare d'autres manifestations avant la fin de l'année scolaire :

- une **vente de gâteaux** «bijou» qui aura lieu pendant les vacances de printemps par l'intermédiaire des enfants et nous les remercions.
- Une **grande fête des écoles**. En effet, fort de notre succès de l'an dernier avec une nouvelle formule, nous réitérons cette année en organisant une grande fête des écoles qui aura lieu le **dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2012** à la salle omnisports de Caulnes, toute la journée :
  - spectacle des enfants de l'école élémentaire le matin
  - cochon grillé sur place le midi
  - stands de la kermesse (crêpes, buvette, pêche à la ligne, chambouletout...).

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés (grands-parents, parents, frères et sœurs plus grands...) pour nous aider à tenir des stands, préparer la salle, aider à la cuisine ou faire des crêpes lors de cette kermesse).

Plusieurs réunions de préparation auront lieu en mai et juin avec les parents. Nous comptons sur vous pour que cette journée soit une réussite à tous les niveaux !



La Présidente, Marina LE MOAL

## Créations d'Arts Plastiques

L'association d'arts plastiques vient de voir le jour. Après plusieurs années d'activité sous la tutelle des «Amis du Marque Page» nous avons pris notre autonomie.



Les ateliers ont lieu trois fois par semaine dans la salle dédiée à l'activité «arts plastiques» de la maison des associations.

- Le mardi de 14 h 30 à 17 h pour les adultes.
- Le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 pour les enfants de primaire.
- Le vendredi de 17 h 15 à 19 h pour les adolescents et adultes.

**Du 23 avril au 29 avril**, vous êtes invités à la médiathèque de Caulnes (salle du 2<sup>ème</sup> étage) pour venir admirer les œuvres des participants. **L'exposition sera ouverte toute la semaine**, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, lundi, jeudi et dimanche compris.

■ **Le samedi 28 avril à 19 h 30** : Réunion d'information dans la salle d'exposition sur le fonctionnement de cette activité avec le bureau et les membres de l'association.

La Présidente, Michèle CUVILLIER

## Caulnes Sports Evènements

- **Le stock car aura lieu le 26 août 2012**
- . exposition de voitures anciennes
  - . démonstration TRIAL
  - . auto-tamponneuses

Le Président, Jean-Claude LÉBOIS

Le garage Doc Auto est heureux d'annoncer à son aimable clientèle que son apprenti, **Maxime RENAI**, a reçu la **médaille de bronze** aux olympiades des métiers 2012 de la Région Bretagne.

*Photo, de gauche à droite : Mr LÉBOIS Jean-Claude et Mr RENAI Maxime*



### AVIS DE PASSAGE SUR LA COMMUNE DE :

La Randonnée du sel (**Fonds pour l'association ELA**) :

- **Le jeudi 17 mai après midi**

Venant de Guitté et allant vers St Maden

**Le 32ème Tour de Bretagne des véhicules anciens :**

- **Le lundi 28 mai** à partir de 10 h 20

Centre bourg et alentours

**La Rando Tour (contre la mucoviscidose) :**

- **Le dimanche 10 Juin**

La Croix Guessant vers Yvignac la Tour

# Kaonia

## FESTIVAL «MISES@JOUR»

L'association Kaonia (créée début 2012) et toute son équipe est à l'origine de la **première édition du festival "Mises@Jour" qui aura lieu les 20, 21 et 22 Juillet 2012** avec pour fil conducteur "patrimoine local/régional et nouvelles technologies" (déclinées en relation avec les pratiques artistiques notamment).

Ce festival proposera des animations culturelles ouvertes à toutes et à tous en différents lieux de notre canton :

- Lycée Agricole,
- Château de Couellan,
- Église de Caulnes,
- Maison des associations.

↳ théâtre, lecture-performance, ateliers informatiques (logiciels de musique), installations artistiques ou technologiques, conférences, etc...

Nous proposerons cette année une thématique «patrimoine local/nouvelles technologies» centrée autour d'un personnage très probablement né à Caulnes au XVème siècle : **Mathieu Ory**, oublié de tous ayant pourtant joué un rôle historique essentiel dans l'histoire religieuse du XVIème siècle.

Un programme complet détaillé sera mis bientôt en ligne et une campagne de communication est prévue à partir de la mi-mai. Vous pourrez aussi bientôt accéder à une page du festival sur Facebook en tapant "Mises@Jour" dans le moteur de recherche.

La Mairie de Caulnes ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Caulnes sont des partenaires privilégiés pour ce grand projet, et nous les remercions vivement. D'autres partenariats culturels sont en cours de discussion et nous sommes ouverts à toute proposition dans ce sens. Nous remercions déjà tous ceux, nombreux, qui ont été enthousiasmés par notre projet et qui ont accepté de prêter main forte dans l'immédiat ou pour de futures collaborations ! Vous pouvez aussi nous aider en devenant membre de notre association. La cotisation de 15 euros et à envoyer chez Mr Adam (trésorier de Kaonia) au 121, rue de Dinan à Caulnes. Votre cotisation sera la bienvenue et vous permettra de bénéficier de réductions pour certaines animations ! Notre équipe cherche également le renfort de bénévoles pour nous aider à mener à bien ce projet cet été. Vous pouvez nous écrire à [kaonia2012@gmail.com](mailto:kaonia2012@gmail.com) pour nous faire part de vos intentions en ce sens et de vos disponibilités à cette période.

Au nom de l'association Kaonia, je vous remercie de votre attention en espérant vous voir nombreux lors de la 1ère édition du festival ! Vous pouvez nous envoyer votre mail pour recevoir la lettre d'information (newsletter) de Mises@Jour.

Jean-Pierre QUINQUENEL, président de l'association Kaonia à l'origine du festival. [kaonia2012@gmail.com](mailto:kaonia2012@gmail.com)

## ENVIRONNEMENT

### COLLECTE DES DECHETS : Changement des jours de collecte

#### BACS VERTS



- Jour de collecte : Tous les **LUNDIS, en agglomération et en campagne.**
- Sortez votre bac la veille du jour de collecte.
- Depuis le 2 avril 2012, les habitants en campagne doivent utiliser leur bac individuel vert. Les bacs collectifs seront enlevés très rapidement.

#### BACS JAUNES



- Jour de collecte : Le **MARDI** toutes les 2 semaines (semaines impaires)
- Le calendrier de collecte est téléchargeable sur le site Internet du SMICTOM et disponible à la mairie
- Sortez votre bac la veille du jour de collecte.
- Le SMICTOM rappelle que les papiers doivent être déposés en mélange avec les emballages dans le bac jaune.
- Pas de housse, pas de sac, pas de film plastique dans le bac jaune !

#### COMMENT PRESENTER SES BACS A LA COLLECTE ?

Les bacs jaunes et les bacs verts doivent être disposés selon les règles suivantes :

- La **poignée** des bacs **tournée vers la rue**
- **Regroupés avec les bacs des voisins** en agglomération
- **A côté du marquage vert au sol** en campagne



Siège social :  
5 ter, rue de Gaël - B.P. 18  
**5290 ST-MÉEN-LE-GRAND**  
Tél. 02 99 09 57 26  
Fax 02 99 09 50 56  
E-mail : [sictom.centre-ouest@wanadoo.fr](mailto:sictom.centre-ouest@wanadoo.fr)

➔ Merci de contacter les services du SMICTOM si votre bac vert n'est pas équipé d'une puce électronique !



# CALENDRIER DES FETES

## MAI 2012

Mar	8	Tournoi de foot séniors- Rance Football Club	Terrain des Sports
Mar	8	Loto de la FNACA	Salle des fêtes
Jeu	17	Tournoi de foot - PYC Caulnais	Terrain des Sports

## JUIN 2012

Sam	9	Anniversaire des 80 ans de l'Association des Pêcheurs	Plan d'eau Site des Tanneries
Lun	11	Concours de palets - Club des Aînés	Local du Club
Ven Sam	15 16	Gala de danse - Association intercommunale de danse	Amphithéâtre du Lycée Agricole
Dim	17	Matinée rando cyclo, VTT, pédestre - Club des cyclos	
Jeu	21	Fêtes de la musique	Salle des fêtes
Dim	24	Kermesse paroissiale	
Sam	30	Repas des classe «2»	Salle des fêtes

## JUILLET 2012

Dim	1er	Fêtes des Ecoles de Caulnes - Amicale des Parents d'Elèves	Salle omnisports
Ven	13	Feu d'artifice et bal - Comité des fêtes et Amicale des pompiers	Terrain des sports
Sam	14	Relais du Petit Poucet	La Chapelle Blanche
Dim	15	Thé dansant - Comité des fêtes	Salle des fêtes
Jeu	19	Repas champêtre - Club des aînés	Local du club